

Au Puits de La Paracha

*Pensées recueillies
de Rabbi
Elimelech
Biderman Chlita*

Ki Tavo



Au Puits de La Paracha

Ki Tavo

« C'est de Toi que tout provient » : se renforcer dans la Emouna que tout ce que l'on possède vient d'Hachem

« Tu prendras les prémices de chaque produit agricole que tu récolteras de ta terre qu'Hachem ton D. te donne. » (26, 2)

Le Akéda donne une explication extraordinaire de ce verset : « Lorsqu'il apporte les prémices de sa récolte, l'homme doit prendre conscience que c'est le Saint-Béni-Soi-Il qui nous a fait don de la terre et que l'abondance qui en provient n'est pas le fruit de nos propres efforts. En effet, il arrive souvent que l'homme assimile "tu récolteras de ta terre" au fait que la terre qu'il a reçue est la sienne. Mais la vérité est que tout provient de ce "qu'Hachem ton D. te donne". Il devra donc s'affranchir de ces pensées et être seulement convaincu que c'est de Toi que tout provient. »

Notre Paracha rapporte le verset : « *Ceux-ci se tiendront afin de bénir le peuple* » (27, 12) et Rachi d'expliquer : « Les Léviim se tourneront face au mont Guérizim et commenceront par la bénédiction : "Béni soit l'homme qui ne fait pas d'idole et de statue œuvres des mains du forgeron et qui la dissimule", et ceux-ci comme ceux-là répondront "Amen". » Rav Moché Feinstein pose une question : sur quoi cette bénédiction porte-t-elle ? En effet, elle n'est la récompense d'aucune Mitsva et d'aucune bonne action et concerne quelqu'un dont le seul mérite est de refuser de croire dans le bois et la pierre et qui ne se fait pas d'idole pour la dissimuler ensuite. Est-ce réellement une raison de bénir ?

L'explication qu'il en donne est la suivante :

Certains sont convaincus que ce sont leurs efforts et leur travail qui leur apportent leur subsistance, que ce sont eux qui pourvoient à leurs besoins. Dès lors, ils

passent tout leur temps à obtenir davantage, leurs journées entières sont consacrées à courir sans répit après l'argent. Ils sont constamment rongés par la jalousie de ceux qui réussissent mieux qu'eux. Etant convaincus que seule leur intelligence leur a apporté la réussite, ils refusent de dévoiler aux autres des secrets de leur savoir-faire de peur d'être volés et ils les dissimulent comme la prune de leurs yeux. Dès lors, ils croient (selon l'expression du verset) en « *des idoles et des statues œuvres des mains du forgeron qu'ils dissimulent* ».

C'est en rapport avec cette conduite que la Torah vient bénir « l'homme qui ne se fait pas d'idole et de statue œuvres des mains du forgeron pour les dissimuler ». Ce dernier est convaincu que le Saint-Béni-Soit-Il envoie Sa bénédiction à celui qui refuse de croire à cette idolâtrie. Il sait que c'est le Maître du monde qui subvient à tous ses besoins et que ses efforts ne sont qu'un impôt à payer pour s'acquitter de la malédiction « c'est à la sueur de ton front que tu mangeras ton pain ». Dès lors, il n'a rien à dissimuler des "secrets de son travail".

Le Alcheikh développe lui aussi cette idée avec les mots suivants : « Le Saint-Béni-Soit-Il désire prodiguer le bien. Il ne nous demande qu'une chose : de Lui être reconnaissant et de prendre conscience qu'Il est le Maître du monde, qu'Il est bon et que Sa bonté agit en permanence, de Le bénir et de Lui rendre grâce. Or, lorsque l'homme se verra sur la Terre où coulent le lait et le miel, repu et comblé, à l'ombre de sa vigne et de son figuier sans l'ombre d'un souci, qu'il trouvera des maisons pleines de toutes les meilleures choses sans les avoir lui-même remplies, des vignes et des oliviers qu'il n'a pas eu à planter, du blé et de l'orge en abondance, il risque de se laisser entraîner par son mauvais penchant et de se dire : c'est à la force de mon poignet que j'ai obtenu



cette réussite ! Et lorsqu'il pense (à D. ne plaise) que tout ce qu'il possède est le fruit de ses propres efforts, le Créateur a coutume de le lui retirer, ainsi que toute la bénédiction qu'il lui avait octroyée. C'est pourquoi Il nous a ordonné la Mitsva des prémices. Chaque année, l'homme est tenu d'apporter au Temple le meilleur de sa récolte dans un panier qu'il tient dans ses propres mains et qu'il dispose devant Hachem en Lui déclarant : "Ce qui T'appartient est devant Toi, tout cela vient de Toi et c'est Toi qui m'as donné toute cette bonne récolte !" De la sorte, le Saint-Béni-Soit-Il lui fera entièrement présent de tout ce qu'il a dans ses mains, puisqu'il n'aura pas été ingrat. C'est la raison essentielle de la Mitsva des prémices : se rappeler que toutes les acquisitions qui se trouvent dans nos mains proviennent d'Hachem. »

Et même si le Créateur a déjà comblé l'homme de tous les bienfaits, ce dernier n'oubliera jamais et à aucun moment de lever ses yeux au Ciel en se rappelant d'où ils viennent, comme l'illustre la parabole suivante :

Un médecin se rendit un jour chez le Rav et se plaignit de ne (presque) pas avoir de patients. « Est-ce pour cela que je suis devenu médecin, dit-il, pour rester à ne rien faire ? »

- Je vais te donner un conseil, lui répondit le Rav, et Hachem te viendra en aide : lorsqu'un malade se présentera, ne lui donne pas de rendez-vous pour le jour-même ni pour le lendemain, mais repousse la visite de trois mois. De cette manière, la rumeur se répandra que tu es un médecin exceptionnel au point d'être débordé et dans l'impossibilité de recevoir tes patients du jour au lendemain. Et on se pressera même de loin pour obtenir un rendez-vous chez le grand spécialiste que tu es ! »

Les choses se passèrent exactement comme l'avait prévu le Rav. Quelque temps après, ce dernier commença à se sentir mal. Aussitôt, il s'adressa à ce médecin qui lui donna un rendez-vous... pour dans six mois !

« Quoi ? Même pour moi, tu ne peux libérer un peu de ton temps si précieux ? lui dit-il. Souviens-toi que si tu es si occupé, ce n'est que par le mérite de mon conseil ! »

La morale de cette parabole est très simple : un juif prie et supplie le Maître du monde pour sa subsistance et, de fait, Hachem écoute sa prière et lui accorde toutes les bénédictions. En peu de temps, ce juif devient tellement occupé et affairé qu'on ne le voit presque plus à la synagogue pour la prière. Pourtant, une voix lui crie : « Souviens-toi et n'oublie pas qui t'a rendu aussi occupé dans les affaires, c'est Moi Hachem ! Pourquoi M'as-tu oublié complètement ? »

Celui qui est convaincu que le Saint-Béni-Soit-Il dirige le monde, le fait vivre et lui donne la force de réussir, ne sera pas déstabilisé lors des périodes difficiles. Sachant qu'Hachem est la source de tous les bienfaits, même lorsqu'il doit affronter une situation pénible en apparence, il sait que cela aussi est pour son plus grand bien. Cette foi lui fera mériter de jouir rapidement de la délivrance.

L'imminence du moment : le mois d'Eloul pour préparer l'année qui s'annonce

L'homme sensé doit prévoir l'avenir et savoir exploiter au mieux les jours chargés de sainteté et d'élévation spirituelle qui s'offrent à lui pendant cette période du mois d'Eloul. Ceux-ci nous ont été donnés comme un temps précieux afin de réparer toute l'année écoulée et de se préparer ainsi une année douce et remplie de bonté et de miséricorde. Chaque instant de ce mois-ci vaut plus que tous les trésors du monde, étant convaincus que tout ce qui nous arrivera durant l'année future depuis Roch Hachana 5781 jusqu'à Roch Hachana 5782 sera fixé, décidé et décrété le jour de Roch Hachana prochain. Dans ces conditions, qui ne mettrait pas tout en œuvre afin de se préparer une année remplie de bienfaits tels qu'une naissance tant attendue, la satisfaction des enfants, une bonne santé, la fondation d'un foyer, l'harmonie conjugale,



l'abondance, la bénédiction et toutes sortes de délivrances. A chaque instant durant ce mois, nous devons nous souvenir que c'est le moment de saisir tout ce qui peut être saisi, et d'abonder en prières et en suppliques devant le Roi des rois qui nous prête l'oreille, car : "Seul celui qui s'est fatigué la veille du Chabbat aura de quoi manger pendant Chabbat !"

Bien que le mois d'Eloul semble être la fin de l'année écoulée, nous devons savoir qu'il représente en réalité le début de l'année qui s'annonce, et de même que le corps d'un homme dépend de la tête, toute l'année à venir dépend de cette période, si seulement nous la mettons à profit comme il se doit.

J'ai entendu de Rav Youdel Berguer que lorsqu'il était Ba'hour, il recherchait la proximité des grands Rabbanim de toutes les tendances. Une fois, il se rendit de sa Yéchiva (à Netanya) à Bné Brak pour y passer Chabbat en compagnie du Rav de Ponievitch. Il alla prier vendredi soir à la Yéchiva de Ponievitch et une fois la prière achevée, il suivit le Rav de loin. Lorsqu'il vit que ce dernier prenait congé de ses disciples pour rentrer chez lui et que les derniers Ba'hourim avaient quitté l'endroit, il alla frapper à sa porte. Ce fut la Rabbanite qui vint lui ouvrir. Lorsqu'elle vit un Ba'hour Hassid qui se tenait dans l'entrée, elle lui demanda ce qu'il désirait.

« Je n'ai pas d'endroit où manger, déclara-t-il. Pourrais-je m'inviter chez vous ? »

- Oui, oui, entrez, grâce à D., répondit-elle en appelant le Rav. Rav Yossef Chlomo, nous avons un hôte aujourd'hui ! »

(Rabbi Youdel souligna que ce fut un miracle qu'elle ne l'envoie pas passer le repas de Chabbat à la Yéchiva avec les autres Ba'hourim, auquel cas, tout son stratagème serait tombé à l'eau.)

Le souvenir de ce soir de Chabbat ne s'effaça jamais de sa mémoire. Il rapporte qu'entre autres choses, le Rav raconta une terrible histoire qu'il vécut jadis :

Lorsque le Rav de Ponievitch décida de construire la Yéchiva, il eut besoin de beaucoup d'argent. A cette fin, il voyagea à l'étranger. En arrivant aux Etats-Unis, il projeta d'y séjourner six mois. Après quelques jours, il ressentit de fortes douleurs dans la jambe. Plus les heures passèrent, plus la douleur s'intensifia. N'ayant plus le choix, il se rendit à l'hôpital. Les médecins, après l'avoir examiné, diagnostiquèrent un excès de sucre dans le corps qui avait déjà commencé à provoquer une gangrène dans le pied. On était donc obligé de l'amputer afin que celle-ci ne se propage pas dans tout le corps ce qui représentait un danger certain pour sa vie. A ces mots, le Rav annonça à tous les Rabbanim d'Amérique, alors présents à ses côtés, qu'il n'accepterait l'opération que s'il en recevait l'ordre formel du Hazon Ich. De leur côté, les médecins lui demandèrent qui était ce Hazon Ich et s'il était médecin ou professeur. Les Rabbanim leur expliquèrent qu'il s'agissait d'un très grand Rav du peuple juif qui habitait en Eretz Israël et que le patient comptait exclusivement sur son avis.

Les médecins n'avaient jamais rencontré un cas pareil : un juif se trouvait en danger de mort et il trouvait encore le temps d'envoyer une question jusqu'en Eretz Israël ! Ils déclarèrent, qu'à leur avis, jusqu'à ce que la réponse leur parvienne, il n'y aurait plus personne à opérer. C'était clair ! Les Rabbanim dirent alors au Rav que, selon l'esprit de la Torah, il lui était défendu de s'opposer à l'opération car "Pikoua'h Néfech Do'hé Col Hatorah" ("une vie en danger repousse toute la Torah"). Mais le Rav resta sur ses positions et fit savoir avec obstination que pour lui "l'esprit de la Torah" était la décision du Hazon Ich (cette même obstination dans le domaine spirituel était un présent qu'il avait reçu du Ciel et qui lui avait permis d'arriver si loin, de construire la Yéchiva et de mettre sur pied encore d'autres entreprises sacrées). « Je ne bougerai pas d'un fil », affirma-t-il avec assurance. Lorsque les Rabbanim présents virent à quel point la situation était critique, ils envoyèrent d'urgence un télégramme en Eretz Israël et



de fait, quelques heures plus tard, la réponse du 'Hazon Ich lui parvint : « NON ! En aucun cas il ne fallait amputer ! »

Les médecins qui ne s'étaient jamais trouvés dans une telle situation firent savoir, à leur tour, qu'ils déclinaient toute responsabilité quant au Rav et à son état de santé. Et ils l'obligèrent à l'écrire noir sur blanc et à le signer. Puis, ils cessèrent de s'occuper de lui. Allaient-ils soigner quelqu'un qui voulait se suicider ?

Après quelques jours, un miracle se produisit : les douleurs commencèrent à s'atténuer et le Rav put faire quelques pas. Cette nouvelle se répandit et secoua tout l'hôpital : un tel miracle médical ne s'était jamais produit dans ses murs ! Encore quelque temps plus tard, les examens montrèrent que la gangrène se résorbait. Enfin, le Rav put sortir et retourner chez lui guéri. Six mois après, il termina sa collecte aux Etats-Unis avec un succès inespéré (en particulier après une telle histoire) et il reprit le chemin du retour vers Eretz Israël. Lorsqu'il arriva, il se rendit immédiatement chez le 'Hazon Ich (avant même de passer chez lui). Ce dernier l'accueillit avec un visage rayonnant. Le Rav lui demanda alors : comment avait-il pu donner une telle réponse alors que tous les médecins s'accordaient pour dire qu'il ne fallait pas retarder l'amputation, ne fût-ce que d'un instant ?

« Lorsque le télégramme m'est parvenu, répondit le 'Hazon Ich, j'étais en train d'étudier. J'ai alors levé les yeux au Ciel et j'ai prié : "Maître du monde, je suis ici à Bné Brak et cette question m'arrive depuis la lointaine ville de New York. Comment pourrais-je y répondre en sachant que mon 'oui' sera un 'oui' et que mon 'non' sera un 'non', et que la vie et la mort en dépendront ? De grâce, éclaire mon esprit de Ta Torah et montre-moi à travers elle la réponse juste." J'ai alors sur le champ regardé la Guémara Chabbat qui était ouverte devant moi et mes yeux tombèrent sur les mots "Psik Réché Vé Lo Yamout" ("peut-on couper la tête et qu'il continue à vivre ?"). J'ai alors pensé : "Le pied

du Rav de Ponievitch n'est pas considéré comme un pied mais comme une tête, car de ses pieds dépendent toute la réussite de l'entreprise. S'il ne peut continuer à rendre visite aux donateurs, il ne pourra réunir la somme nécessaire à la construction de la Yéchiva et tout le projet tombera à l'eau. Il est certain que c'est ce que l'on a voulu me montrer du Ciel : il ne fallait pas amputer le pied du Rav car il est la tête de toute cette entreprise et seulement de la sorte, il pourra continuer à vivre !" Et c'est ce qui arriva ! »

Cette histoire est une leçon pour nous : ne pensons surtout pas que ces jours-ci qui marquent la fin de l'année en sont le talon. Bien au contraire, ils en sont la tête car d'eux dépend tout notre avenir. Si nous les remplissons de repentir et de bonnes actions en implorant la miséricorde Divine comme il convient, il est certain que nous parviendrons à mériter une vie meilleure pendant de longues années.

Prodiguer du bien aux autres et les réjouir

« J'ai écouté la voix d'Hachem mon D. et j'ai accompli tout ce qu'Il m'a ordonné. » (26, 13)

Rachi explique que « j'ai accompli tout ce qu'Il m'a ordonné » signifie : « Je me suis réjoui et j'ai réjoui les autres. »

A priori, ce commentaire nécessite d'être éclairci : quel rapport existe-t-il entre le verset et l'explication de Rachi ? En outre, comment un être de chair et de sang peut-il prétendre : « J'ai accompli tout ce qu'Il m'a ordonné » ?

Certains Tsadikim expliquent que la réponse à la deuxième question est contenue dans la première : celui qui se réjouit et réjouit les autres peut affirmer « j'ai accompli tout ce qu'Il m'a ordonné », car la volonté de notre Père Céleste est que les enfants de son peuple soient constamment dans la joie. Dès lors, celui qui réjouit Ses fils bien-aimés provoque un immense plaisir dans le Ciel.



La Guémara (Ta'anit 22a) raconte que le Prophète Eliahou révéla à Rabbi Broka que seuls deux hommes qui se trouvaient dans le marché de Bé Léfète avaient une part dans le monde futur. Lorsque ce dernier leur demanda quelle était leur activité, ils lui répondirent : « Nous sommes comédiens et nous réjouissons les gens tristes par nos blagues. Et lorsque la mauvaise entente règne entre deux personnes, nous nous efforçons de ramener la paix entre eux. » Le Torat 'Haïm pose une question sur cette Guémara : comment se fait-il qu'Eliahou ait dit à Rav Broka que seulement ces deux hommes avaient une part dans le monde futur ? On enseigne pourtant (au début du dernier chapitre de la Guémara Sanhédrine) que "Tout Israël a une part au monde futur".

En réalité, répond-il, il est certain que tous les juifs ont une part dans le monde futur mais ce n'est que seulement après leur mort et après avoir subi différents châtiments dans le Guéhinam grâce auxquels leurs fautes sont expiées et qu'ils deviennent aptes à mériter le monde futur. En revanche, Eliahou révéla à Rav Broka que ces deux hommes avaient déjà part au monde futur de leur vivant. Telle est la récompense de celui qui réjouit son prochain !

Et personne ne peut prétendre être incapable de réjouir son entourage que ce soit en lui apportant une aide matérielle ou simplement en lui prodiguant des paroles d'encouragement. La Guémara (Kétoubot 111b) enseigne : « Celui qui dévoile le blanc de ses dents à son prochain (en lui souriant) est plus grand que celui qui l'abreuve de lait. » Grâce à cela, un homme acquiert de bons avocats pour le Jour du Jugement à Roch Hachana.

Une fois, quelques jours avant Roch Hachana, un juif se rendit chez Rav Avigdor Miller alors que ce dernier était déjà âgé, et lui demanda comment il pouvait se préparer le mieux possible à ce grand et redoutable jour du Jugement.

« Smile ! » lui répondit-il (ce qui signifie « souris et montre un visage rayonnant à chacun ! »).

L'homme pensait que du fait de son âge avancé, le Rav n'avait pas bien entendu sa question. Il n'était pas venu lui demander ce qu'il devait faire à Pourim, mais comment se comporter à l'approche du Jour du Jugement. Il réitéra sa question et obtint la même réponse : « Smile ! » Mais cette fois, Rav Avigdor s'expliqua :

« Vous pensez qu'à cause de mon âge, je n'ai pas compris sa question ? Je vais vous expliquer mon intention à l'aide d'une parabole : un homme dirigeait une grande chaîne de magasins dispersés dans toute la ville. Les choses suivaient leur cours et chaque magasin fonctionnait avec ses propres employés. Lorsque la fin de l'année arriva, ce directeur dressa le bilan de son affaire et il s'avéra que l'un des magasins comportait trop d'employés et qu'il était nécessaire d'en licencier une partie. Dans un autre, on devait faire plus de publicité pour informer les gens du mérite qu'ils avaient d'avoir un tel point de vente à proximité, dans un troisième, il fallait augmenter le stock de certaines marchandises...

« Lorsque le directeur consulta ses conseillers, ils le prévinrent : si tu comptes licencier une partie de tes employés, veille à conserver un tel, car sa seule présence attire une multitude de clients grâce à son sourire et à son visage rayonnant !

« Il en est de même, poursuivit-il, de Roch Hachana : le Saint-Béni-Soit-Il dresse en ce jour le bilan de toute l'année. Il examine et passe au crible tout ce qui s'est passé dans le monde et chacun comparaît devant Lui, un par un. Parfois, il arrive qu'Il décide de 'congédier' plusieurs de Ses 'employés' de ce monde (à D. ne plaise). Toutefois, ceux qui montrent aux autres un visage rayonnant bénéficieront quoi qu'il arrive du droit de rester ! Comprenez-vous à présent le bien-fondé de mon conseil à l'approche de Roch Hachana ? »

Un juif qui vivait à Jérusalem au temps de Rabbi David Chlomo Biderman possédait des écrits de la main du 'Hidouché Harim. Il les considérait comme un trésor unique et



veillait sur eux tant à cause de leur prix inestimable que parce qu'il sentait que sa maison était protégée grâce à leur présence.

Un jour, sa femme jeta par erreur les précieux écrits à la guénizah avec d'autres documents saints. Lorsque notre homme l'apprit, il fut furieux et déversa sa colère sur son épouse. Le feu de la dispute qui s'alluma alors dura... jusqu'au vendredi à l'approche du soir lorsqu'il se retrouva à la synagogue après la prière de Min'ha. C'est alors que Rabbi David vint à sa rencontre avant la Kabbalat Chabbat et lui dit sur un ton sans équivoque : « Je t'ordonne de te hâter de rentrer chez toi et de faire la paix avec ta femme et seulement après de revenir à la synagogue. Car c'est uniquement de cette manière qu'il sied de recevoir le Chabbat ! »

Réfléchissons à cette anecdote. Certes, la contrariété de cet homme était justifiée car son épouse connaissait l'existence et la valeur de ces écrits et de fait, sa précipitation à jeter les papiers était répréhensible. Toutefois, il n'en reste pas moins défendu de vexer son prochain, quels que soient la circonstance et le moment. Et c'est une obligation de lui demander pardon si on l'a contrarié.

Puisse Hachem nous bénir de toutes les bénédictions mentionnées dans notre Paracha et nous préparer comme il convient aux jours chargés de sainteté qui s'approchent ! Puisse le Saint-Béni-Soit-Il prendre Son peuple en miséricorde et lui faire mériter une année bonne et douce, une année de délivrance dans le domaine spirituel comme dans le matériel !

